

Procès-verbal du conseil d'administration de mai 2025

Rencontre du 29 mai 2025

Présences: Maurice Pouliot, Jacques Trottier, Francine Faille

25.05.06

Étant donné les fonds disponibles.

Il est décidé de transférer la somme de 50,000 \$ à Tangerine et de prendre un CPG de 2 ans à 3,5%.

25.05.14

Suite à l'arrêt de fonctionnement du compteur d'eau de la Ville et de leur exigence de le remplacer, nous devons gérer la valve d'entrée d'eau principale qui est totalement corrodée. Les travaux de remplacement de cette valve sont spécialisés et une seule firme semble vouloir faire le travail.

Il est décidé d'accepter la soumission de Beauchamp et Babin et Ass. Inc. pour la somme de 2,945.00 plus taxe.

25.05.28

Étant donné l'échéance d'un placement à la Caisse Populaire de 125,000 \$ et le fait que le maximum offert par cette institution est de 2,80% pour un an et 3,20% pour 5 ans.

Étant donné que les fonds ne devraient pas servir avant quelques années et que Tangerine peut nous offrir 3,5% pour 5 ans.

Étant donné que nous ne croyons pas que les taux devraient augmenter à court terme.

Il est décidé de transférer la somme de 140,000 \$ à Tangerine et de prendre un CPG de 5 ans à 3,5%.

Adopté à l'unanimité.

